

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

77141  
Objet

AUGMENTATION DU CAPITAL  
SOCIAL DE LA SAIEM DE LA  
VILLE DE ROYAN

DATE DE CONVOCATION

21 novembre 1977

DATE D'AFFICHAGE

21 novembre 1977

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 26

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept  
le vingt cinq novembre 1977 à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Meille FOUCHE, MM. BIJARD, LIS, BOUCHET,  
LACHAUD, BOUTET, FABER, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN  
POUGET, MAURELLET, BOISARD, BOULAN, BROTEAU, DUFEIL, PELLETIER,  
Mme TACQUET, M. CABAL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. GUICHAOUA par M. PAPEAU Dr VIAUD par M. BOISARD  
Me TAP par M. LIS  
Me DUFOUR par M. LACHAUD

Absents : MM. BERLAND

M. MONTRON a été élu Secrétaire.

Le Conseil d'Administration de la SAIEM de la Ville de ROYAN  
dans sa séance du 23 JUILLET 1977 a arrêté le plan de financement  
pour la construction d'un programme locatif de 27 Logements.

Le prix de revient prévisionnel de cette opération  
a été arrêté à 3 460 000 F financé en partie par un prêt du  
Crédit Foncier de France de 2 062 400 F et par un prêt com-  
plémentaire de la Caisse des Dépôts de 244 600 F.

L'insuffisance de financement pour faire face à la dépense  
totale s'élève à 1 153 000 F à concurrence de 634 000 F pour la  
Ville de ROYAN et 519 000 F pour la Caisse des Dépôts, le total  
de ces deux sommes conduisant à une augmentation du capital  
social.

Le Conseil Municipal est donc appelé à décider de cette aug-  
mentation de capital qui serait financée par un emprunt contrac-  
té auprès de la Caisse des Dépôts en 1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 27 OCTOBRE 1977,
- Après en avoir délibéré,

77 DEC 1977

PREFECTURE  
CHARENTE-MARITIME  
16 DEC 1977  
2e DIRECTION

DECIDE :

- de participer à l'augmentation du Capital Social de la SAIEM de la Ville de ROYAN pour la somme de 634 000 F
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir
- que le financement de ce crédit fera l'objet d'une demande d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations aux conditions de cet établissement en 1978
- qu'un crédit de 634 000 F sera ouvert au Budget Primitif 1978 - Chapitre 914-82 article 267

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Guy TETARD.



APPROUVE

La Rochelle, le

Le Préfet,

01 SEP. 1978

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

Dominique PALEWSKI